

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2019

L'An deux mille dix-neuf, le neuf juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SOREZE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SOREZE, sous la présidence de **M. Albert MAMY, Maire de la commune de SOREZE.**

Présents : M. Albert MAMY, Maire, Mmes Josette SALLES, Rose FABRE, Lisette GRANDAZZI, Marie-Lise HOUSSEAU, Anne-Marie LUCENA, Magali PERRIN Nelly RAMIERE, MM. Philippe DUSSEL, René ESCUDIER, Gérard de LÉOTOING, Marc DURAND, Didier GLEIZES, François MARCOU, Thierry POUVREAU, Thierry SEMAT, André SOULARD.

Ayant donné procuration : Myriam MAURICE à Josette SALLES, Isabelle LASNE à Magali PERRIN.

Absents excusés : Caroline MARCHAND, Myriam MORETTI, Michel PIERSON Yannick TEYSSEYRE. André SOULARD *été élu secrétaire.*

⇒ Le compte rendu de la réunion du 24 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

1) - Attribution du marché pour l'aménagement routier et la mise en sécurité du carrefour d'En Taillades. D2019-059

VU la consultation lancée le 22 mai 2019 dans le cadre d'un marché à procédure adaptée ;
VU le rapport d'analyse des offres établi par le Cabinet CET INFRA, maître d'œuvre de l'opération;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

⇒ **DÉCIDE**, pour l'aménagement routier et la mise en sécurité du carrefour d'En Taillades, de retenir l'entreprise **EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest – ZA de Mélou, 72, rue de l'Industrie – 81100 CASTRES**, qui a obtenu le meilleur classement.

⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux correspondant pour un montant global de 334 617,50€ H.T réparti comme suit :

- Tranche ferme : 316 438,90€ H.T
- Tranche optionnelle n°1 : 6 174,20€ H.T.
- Tranche optionnelle n°2 : 12 004,40€ H.T.
-

2) - Questions diverses

⇒ A la suite de la réunion qui s'est tenue le 27 juin dernier avec une chargée de mission du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, il est décidé d'accueillir un groupe d'étudiants des écoles d'architecture de Montpellier et d'Avignon et de l'ENSA de Toulouse dans le cadre de l'opération « Hors les Murs ». Ces étudiants seront amenés à proposer de futurs aménagements d'espaces publics ou de réaménagement du patrimoine.

Aucune participation financière n'est demandée à la commune qui n'est tenue que de mettre en place un comité de pilotage, de mettre à disposition des salles et de faciliter les démarches d'hébergement.

La commune adressera donc une lettre d'engagement auprès du PNRH-L.

⇒ Le problème de vitesse excessive dans la traversée des Moureaux est récurrent malgré l'installation récente de ralentisseurs de type « coussins berlinois ». Thierry SÉMAT propose de mettre en place une écluse double qui devrait être plus efficace. Une demande d'autorisation sera sollicitée auprès du Conseil Départemental du Tarn.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

Le Maire - Albert MAMY

